



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Gers

Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

Campagne départementale - 1^{er} degré

32

2023 - 2024

Éditorial



L'Éducation Artistique et Culturelle constitue un des grands domaines de la formation de nos élèves puisqu'elle joue un rôle majeur dans la compréhension sensible et réflexive du monde. La démarche singulière des artistes éclaire le contemporain, rend possible la mise à distance des contextes vécus, nous aide à dire et à mieux saisir notre rapport au monde.

Je sais l'importance que revêt l'enseignement artistique et culturel dans vos pratiques de classe. La plateforme ADAGE est pour vous un moyen de parfaire l'aboutissement de vos intentions pédagogiques en les coordonnant à l'offre culturelle du territoire, et aux objectifs fixés par la convention de généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle signée avec le Département du Gers et la DRAC.

Pour l'année scolaire 2023-2024, ADAGE évolue et de nouvelles modalités sont proposées aux écoles : vous pourrez inscrire vos classes dans un des 5 projets spécifiques présentés dans le livret, projets articulés sur des partenariats déjà construits, accompagnés par des artistes et des structures culturelles locales.

- **Construisons demain** permettra à 8 classes de l'agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne de s'engager dans **démarche de création** dont l'intention est d'exprimer « Construisons demain, avec ce que nous sommes aujourd'hui ! ».
- **L'art au service du vivant** pour 8 classes du PETR Portes de Gascogne et une démarche qui lie l'art à l'EDD, l'EMC.
- **Corps, parole et vélo** est un projet élaboré avec l'Astrada, alliant arts de la scène, musique et pratique du vélo pour engager la création d'une œuvre artistique collective.
- **Chant + mêlée = essai transformé** poursuit son objectif d'ouvrir aux élèves gersois aux chants issus de traditions orales et associe une nouvelle fois pratique sportive et chant choral. Un projet conçu pour 10 à 12 classes d'une résidence artistique.

Ils sont construits pour faire bénéficier vos élèves de parcours respectant les trois piliers de l'EAC : la rencontre directe et sensible avec les œuvres, l'initiation à une pratique artistique et l'acquisition de connaissances. Ils feront l'objet d'une participation financière de la Délégation Académique à l'Éducation Artistique et Culturelle, et d'un co financement défini, présenté dans chaque fiche.

L'équipe EAC de la DSDEN est à votre écoute pour vous accompagner tout au long de la période d'inscription sur la plateforme ADAGE du 9 juin au 30 septembre 2023. L'équipe EAC est aussi à votre disposition pour faciliter le recensement sur la plateforme ADAGE de vos projets artistiques et culturels de classe ou d'école, indépendants des 5 projets pré cités, qui vous permettront de rendre lisible à terme le PEAC de chacun de vos élèves.

Je suis certain que ces projets, qui complètent les propositions nationales et académiques, trouveront leur place dans vos pratiques, et contribueront à l'excellence, l'égalité des chances et le bien-être de vos élèves.

Farid Djemmal,

Inspecteur d'académie,

Directeur académique des services départementaux

de l'Éducation Nationale du Gers

Généralités

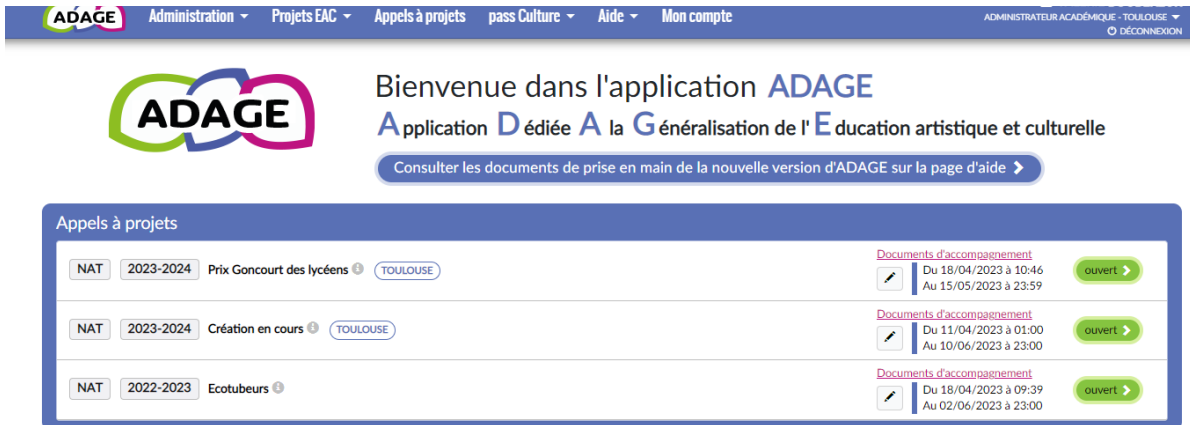
1. ACCÉDER À

Pour accéder à l'application ADAGE, vous devez vous connecter au portail [ARENA](#), choisir l'onglet « *scolarité du 1er degré* » puis choisir « *application dédiée aux parcours éducatifs* ».

- ⇒ En tant que personnel de l'académie de Toulouse, vous avez accès à ADAGE, sans démarche à effectuer auprès du directeur, avec le profil **LECTEUR ACADÉMIQUE**.
- ⇒ En tant que personnel de l'académie de Toulouse, vous pouvez demander un accès en tant que RÉDACTEUR DE PROJET au directeur par l'onglet « **Mon compte** » dans ADAGE.

2. CANDIDATER À DES CAMPAGNES, DES DISPOSITIFS

Depuis la page d'accueil d'ADAGE, vous avez un aperçu de toutes les campagnes actives pour lesquelles vous pouvez proposer votre candidature. Pour cela, vous devez activer le bouton **ouvert** de la campagne souhaitée.



The screenshot shows the ADAGE application interface. At the top, there is a navigation bar with the ADAGE logo and menu items: Administration, Projets EAC, Appels à projets, pass Culture, Aide, and Mon compte. The user is identified as ADMINISTRATEUR ACADÉMIQUE - TOULOUSE. Below the navigation bar, the ADAGE logo is displayed, followed by the text "Bienvenue dans l'application ADAGE" and "Application Dédinée A la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle". A button labeled "Consulter les documents de prise en main de la nouvelle version d'ADAGE sur la page d'aide" is visible. The main content area is titled "Appels à projets" and contains a table of projects:

NAT	Année	Projet	Statut	Documents d'accompagnement	Statut
NAT	2023-2024	Prix Goncourt des lycéens	TOULOUSE	Du 18/04/2023 à 10:46 Au 15/05/2023 à 23:59	ouvert
NAT	2023-2024	Création en cours	TOULOUSE	Du 11/04/2023 à 01:00 Au 10/06/2023 à 23:00	ouvert
NAT	2022-2023	Ecotubeurs		Du 18/04/2023 à 09:39 Au 02/06/2023 à 23:00	ouvert



Il est impératif de prendre connaissance des spécificités et conditions d'éligibilité de chaque campagne et de chaque dispositif en consultant les documents d'accompagnement soit directement dans ADAGE soit sur le site de la Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle, onglet [ADAGE](#).

3. RENSEIGNER UN FORMULAIRE

Après avoir activé le bouton **ouvert** de la campagne souhaitée, et afin de proposer votre candidature, vous devez compléter un formulaire en ligne détaillé à la page 6.

4. ENREGISTRER SA CANDIDATURE, SON PROJET

Les candidatures peuvent être modifiées jusqu'à la date de la clôture de la période de saisie. Pensez à enregistrer chacune de vos modifications.

5. DÉPOSER UN AVIS : IEN



Les candidatures doivent être validées **IMPÉRATIVEMENT**. L'IEN a 7 jours après la clôture de la campagne pour émettre un avis sur chaque candidature et/ou projet de l'école. Seules les candidatures ayant reçu un avis favorable ou très favorable seront examinées en commission.

6. EXAMEN DES CANDIDATURES ET RÉSULTATS



La commission d'expertise des candidatures prend ses décisions en tenant compte de l'enveloppe globale attribuée, des jauges possibles, des priorités territoriales. Chaque avis est motivé par la commission. Les résultats sont publiés dans ADAGE dès la fin de l'harmonisation des différentes commissions.

7. CRITÈRES DE VALIDATION

1. Les dispositifs, auxquels vous proposez votre candidature, doivent s'inscrire dans le **PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE** de l'école tel que défini dans le volet culturel du projet d'école renseigné dans ADAGE.
2. Le RECENSEMENT de l'année en cours est un élément indispensable. Il est consulté lors des commissions et peut être un motif de refus de candidature lorsqu'il est manifestement lacunaire.

LE FORMULAIRE

La saisie d'un formulaire en ligne est nécessaire pour déclarer sa candidature à un dispositif (appel à candidatures).

Le formulaire comprend 6 à 7 parties : données générales (**obligatoire**), le projet (**obligatoire**), les participants (**obligatoire**), le contenu du projet (**obligatoire**), les actions pass Culture (**facultatif**), l'atelier (**facultatif**), le budget prévisionnel (**facultatif**) et l'avis de l'IEN (**obligatoire**).

Les données générales (champs obligatoire) sont les mêmes pour toutes les candidatures déposées par l'école.

Le projet (obligatoire) : le titre du dispositif est renseigné par défaut. Il s'agit d'une campagne pour laquelle vous pouvez candidater à **une ou plusieurs déclinaisons** (projets, menu déroulant). Dans le cas où vous candidater, le titre du projet demandé est le même que celui de la déclinaison.

Les participants (obligatoire) : lors de la phase de saisie de l'appel à candidatures, vous devez renseigner des effectifs prévisionnels, sans les noms des élèves. **Veillez à prendre connaissance, dans les documents d'accompagnement, des jauges possibles par projet.**

Le contenu du projet (obligatoire) : en cas de candidature, veuillez saisir les informations données dans les documents d'accompagnement.

Le budget prévisionnel (facultatif) : il est possible de préciser l'ensemble des subventions du projet demandées ainsi que la « participation de l'école ».

L'avis de l'IEN: il est OBLIGATOIRE pour l'examen de la candidature. Il peut être porté jusqu'à 7 jours après la date de clôture de la campagne.

Dispositifs

**Campagne du
9 juin au 30 septembre 2023**

Intitulé campagne dans ADAGE

Campagne départementale 32 1D

Domaines artistiques et culturels

Danse
Théâtre

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse
DSDEN 32
L'Astrada
USEP 32
Bastides et Vallons du Gers, cœur d'Astarac
en Gascogne

Contacts

Sandrine Jobard
Conseillère pédagogique départementale EPS
sandrine.jobard@ac-toulouse.fr

Christel Specht
Conseillère pédagogique départementale éducation
musicale
christel.specht@ac-toulouse.fr

Public cible

Élémentaire (cycle 3)
Public
Secteurs : Bastides et Vallons du Gers, cœur d'Astarac
en Gascogne

Effectif

Dispositif proposé à 6 classes (y compris des classes
incluant un CE2)

Période

Octobre 2023 à juin 2024

Intervenants professionnels

Compagnie Monde à part

Pour en savoir plus...

<https://astrada-marciac.fr/>
<https://ciemondeapart.com/cyclloko/>

LE PROJET

Ce dispositif pluridisciplinaire, alliant arts de la scène, musique et pratique du vélo, vise la création, par et avec les élèves, d'une œuvre artistique collective. Accompagnés par la compagnie Monde à part, les élèves rencontrent des artistes, assistent au spectacle « C'est pas du vélo ! ». Les élèves engagés dans le dispositif rencontrent l'équipe artistique à l'Astrada au détour de leur présentation/restitution de leur projet de création.

LA DÉMARCHE

- ⇒ Octobre : formation des enseignants/recontre avec les artistes (si possible).
- ⇒ Novembre : spectacle à l'Astrada « C'est pas du vélo ! ».
- ⇒ Novembre-décembre : choix de l'activité artistique et de la thématique en lien avec le spectacle. Programmation de l'activité vélo (validation du Savoir Rouler pour les élèves de cycle 3).
- ⇒ Janvier à mai : interventions des artistes dans les classes.
- ⇒ Mai-juin : restitution/présentation des projets de création à l'Astrada à Marciac avec l'ensemble des classes engagées.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève identifie les acteurs culturels de son territoire. Il échange avec des artistes et cultive sa sensibilité.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève met en œuvre un processus de création dans le cadre d'une création collective. Il conçoit et réalise la présentation d'une production.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève met en relation différents champs de connaissances au service du projet.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Temps de restitution/présentation à l'Astrada à Marciac au détour du projet de création.

BUDGET

Une subvention de 3000 euros est versée directement par la DAAC à la structure support (L'Astrada) pour la mise en œuvre du dispositif auprès des classes retenues.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ Billetterie spectacle
- ⇒ Transport des élèves pour le spectacle
- ⇒ Transport vers Astrada (écoles non affiliées à USEP 32)

CHANT + MÊLÉE = ESSAI TRANSFORMÉ



Domaines artistiques et culturels

Musique

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse
DSDEN 32
DRAC OCCITANIE
Conseil Départemental du Gers
ADDA 32
Comité Départemental de rugby

Contacts

Christel Specht
Conseillère pédagogique départementale éducation musicale
christel.specht@ac-toulouse.fr

Public cible

Maternelle
Élémentaire
Public

Effectif

Dispositif proposé à 10/12 classes
Priorité donnée aux cycles 2 et 3

Période

Année scolaire

Intervenants professionnels

Victoria Digon, chef de chœur
Musiciens et techniciens lors des restitutions

Pour en savoir plus...

<https://www.addagers.fr/>

LE PROJET

Le projet proposé associe pratique vocale avec pratique sportive rugbystique. Sous l'impulsion de Victoria Digon, chef de chœurs, quatorze chants issus des traditions orales de quatorze pays ont été sélectionnés dans le but de permettre aux élèves de rencontrer des répertoires peu voire pas connus. La pratique de la balle ovale est accompagnée par le comité départemental de Rugby du Gers assure le suivi. Les classes engagées se retrouvent pour une restitution commune.

LA DÉMARCHE

Au cours de l'année (dates à préciser) :

- ⇒ Formation des enseignants (si possible).
- ⇒ Intervention du chef de chœur dans chaque école en soutien des enseignants dans leur pratique de direction de chœur d'enfants.
- ⇒ Répétitions des chants par les élèves, sous la direction des enseignants.
- ⇒ Possibilité de demander l'intervention du CPD Éducation musicale en soutien des collègues dans l'apprentissage des chants choisis.
- ⇒ Restitution commune à définir.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève cultive sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève utilise des techniques d'expression artistique adaptée à sa production. Il met en œuvre un processus collectif et réfléchit sur sa pratique.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève met en relation différents champs de connaissances au service du projet.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Restitution commune à définir.

BUDGET

Une subvention de 3000 euros est versée directement par la DAAC à la structure support (ADDA 32) pour la mise en œuvre du dispositif auprès des classes retenues.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ Transport des élèves pour la journée de restitution.

L'ART AU SERVICE DU VIVANT



Domaines artistiques et culturels

Arts visuels
Culture scientifique

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse
DSDEN 32
PETR Pays Portes de Gascogne
Centre d'art et de photographie
Instant science
La maison des écritures
Compagnie la Langue écarlate

Contacts

Sandrine Ferrant
Conseillère pédagogique départementale arts visuels
sandrine.ferrant@ac-toulouse.fr

Public cible

Maternelle
Élémentaire
Public
Secteur : écoles du PETR

Effectif

Dispositif proposé à 8 classes

Période

Septembre 2023 à juin 2024

Intervenants professionnels

Médiateurs, artistes, compagnies identifiés par les structures culturelles

Pour en savoir plus...

LE PROJET

Ce dispositif engage les élèves dans une démarche de création qui a pour intention d'exprimer « Les arts au service du vivant », accompagnés par des artistes et des structures culturelles. Le dispositif croise l'expression artistique, l'éducation au développement durable et l'éducation morale et civique. En fin d'année scolaire, les créations sont restituées dans un format numérique ou itinérant.

LA DÉMARCHE

- ⇒ Septembre : réunion de tous les acteurs du projet (si possible).
- ⇒ Premier trimestre : visite des lieux culturels (2 classes par structure). Médiation et accompagnement d'un artiste ou d'une compagnie associée à la structure. A partir des diverses expériences, avec chaque structure, accompagnement de la démarche de création des élèves.
- ⇒ Restitution des démarches de création et témoignages du processus par les classes.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève identifie et fréquente des lieux culturels de son territoire. Il rencontre des artistes et échange avec eux. Il cultive sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres. L'élève appréhende des œuvres et des productions artistiques. Il identifie de

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève utilise des techniques d'expression artistiques adaptées à sa production. Il met en œuvre un processus de création et réfléchit sur sa pratique. Il conçoit et réalise la présentation de sa production.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève utilise un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique et culturel rencontré. Il mobilise ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension. Il exprime un jugement critique.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Partage et échange des expériences et des démarches de création à partir d'une intention commune : « L'Art au service du vivant ». Expositions en présentiel et en distanciel.

BUDGET

Une subvention de 4000 euros est versée directement par la DAAC aux quatre structures culturelles (1000 euros par structure) pour la mise en œuvre du dispositif auprès des classes retenues.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ Transports des élèves
- ⇒ Matériel nécessaire à la pratique des élèves

CONSTRUISONS DEMAIN !



Domaines artistiques et culturels

Arts visuels

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse
DSDEN 32
Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne
Mémento, espace départemental d'Art Contemporain
CIRCA, pôle National Cirque Auch
Musée des Amériques -Auch (MAA)
Ciné 32

Contacts

Sandrine Ferrant
Conseillère pédagogique départementale arts visuels
sandrine.ferrant@ac-toulouse.fr

Sandrine Jobard
Conseillère pédagogique départementale EPS
sandrine.jobard@ac-toulouse.fr

Public cible

Maternelle
Élémentaire
Public
Secteur : agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne

Effectif

Dispositif proposé à 8 classes

Période

Octobre 2023 à Juin 2024

Intervenants professionnels

Médiateurs, artistes, compagnies identifiés par les structures culturelles

Pour en savoir plus...

<https://memento.gers.fr/> <http://www.circa.auch.fr/?lang=fr>
<https://www.ameriques-auch.fr/> <https://www.cine32.com/>

LE PROJET

Ce dispositif engage les élèves de huit classes de l'agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne dans une démarche de création avec pour intention d'exprimer « Construisons demain, avec ce que nous sommes aujourd'hui ». Les élèves sont accompagnés, tout au long du projet, par des artistes et des structures culturelle. Le temps de restitution, commun à toutes les classes engagées, témoignera des démarche de création.

LA DÉMARCHE

- ⇒ Septembre : réunion de tous les acteurs du projet (si possible).
- ⇒ Premier trimestre : visite des lieux culturels (2 classes par structure). Médiation et accompagnement d'un artiste ou d'une compagnie associée à la structure. A partir des diverses expériences , avec chaque structure, accompagnement de la démarche de création des élèves.
- ⇒ Restitution sous la forme d'expositions et d'expression artistique. Témoignages des démarches de création par les classes.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève fréquente des lieux culturels de son territoire et rencontre des artistes. Il cultive sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève utilise des techniques d'expression artistiques adaptées à sa production. Il met en œuvre un processus de création et réfléchit sur sa pratique. Il conçoit et réalise la présentation de sa production.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève exprime une émotion esthétique et un jugement critique. Il utilise un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique et culturel.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Dans un lieu commun, les classes partagent et échangent sur leurs expériences et leurs démarches de création. Expressions artistiques variées sur le thème « Construisons demain avec ce que nous sommes aujourd'hui ! ».

BUDGET

Une subvention de 4000 euros est versée directement par la DAAC aux quatre structures culturelles (1000 euros par structure) pour la mise en œuvre du dispositif auprès des classes retenues.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ Transports des élèves
- ⇒ Matériel nécessaire à la pratique des élèves
- ⇒ Billetterie selon les structures

LES MATERNELLES DU TER ET LES CAILLOUX SAUVAGES



Domaines artistiques et culturels

Théâtre

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse

DSDEN 32

Communauté des communes du Bas Armagnac

Contacts

Sandrine Jobard

Conseillère pédagogique départementale EPS - Arts de la scène

sandrine.jobard@ac-toulouse.fr

Public cible

Maternelle

Public

Secteur : communauté de communes Bas Armagnac

Effectif

Dispositif proposé à 6 classes de la communauté de communes Bas Armagnac

Période

Octobre 2023 à juin 2024

Intervenants professionnels

Compagnie les cailloux sauvages

Pour en savoir plus...

<https://lescaillouxsauvages.com/petits-silences/#mediations>

LE PROJET

Centré sur le très jeune public, ce projet de création propose d'accompagner une grande question : « Que serait un langage qui se passerait de mots ? ». Les élèves prennent part à cette conversation, à cette construction. Ils sont invités à une communication non verbale centrée autour des sensations, émotions, postures. Ce projet s'inscrit dans les thématiques fortes du TER : pratique de la langue française/compétences psychosociales.

LA DÉMARCHE

- ⇒ Octobre : formation des enseignants (si possible)/rencontre avec les artistes pour une définition du processus de création.
- ⇒ Premier trimestre : médiation autour de la compagnie et du spectacle à chaque classe engagée.
- ⇒ Mai-juin : partage et restitution collective. Spectacle tout public.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève échange avec des artistes et cultive sa sensibilité.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève met en œuvre un processus de création dans le cadre d'une création collective.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève utilise un vocabulaire approprié au domaine du théâtre et exprime des émotions esthétiques et un jugement critique.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Spectacles et témoignages. Tout public.

BUDGET

Une subvention de 1000 euros est versée directement par la DAAC à la structure support (communauté de communes du Bas Armagnac) des intervenants pour la mise en œuvre du dispositif auprès des classes engagées.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ Matériel nécessaire à la pratique des élèves

